

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE CHÂTEAUX MÉTROPOLÉ

APPEL À CANDIDATURE
Résidence d'artiste 2025



PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE

L'école des beaux-arts de Châteauroux Métropole propose une résidence ouverte à toutes les formes d'expression et de médiums qui s'adresse aux artistes professionnel.le.s ou émergent.e.s engagé.e.s dans une démarche de création contemporaine. L'artiste sélectionné.e disposera de trois mois pour expérimenter et réaliser de nouvelles pièces dans l'atelier mis à disposition par l'agglomération de Châteauroux Métropole. Il ou elle aura en perspective une exposition dans la galerie de l'école pour donner une visibilité à son travail.

L'artiste devra disposer de son propre matériel et pourra accéder à certains ateliers techniques en dehors des heures de cours sous réserve d'être autonome dans sa pratique (gravure / céramique / numérique / sculpture).

CONTEXTE

L'EBACM développe un projet d'éducation artistique à destination de divers publics (classe préparatoire aux écoles supérieures d'art, pratiques amateurs, scolaires), et soutient la création contemporaine par des expositions et des résidences d'artistes dans la galerie de l'école. La résidence donne lieu à des rencontres avec les étudiant.e.s de la classe préparatoire et les élèves des ateliers de pratiques amateurs afin de leur permettre de découvrir le travail de création en cours et d'échanger avec l'artiste.

CONDITIONS D'ACCUEIL

L'atelier est situé au troisième étage de l'école au-dessus de la salle des élèves de la classe préparatoire (pas d'ascenseur). Le logement est situé dans une école élémentaire à proximité d'un grand parc paysager. Les conditions d'accueil se déclinent ainsi :

- Un atelier de 100 m² situé dans l'école,
- un logement de 75 m² situé à 10mn à pied de l'école,
- une aide à la production : 2 000 €,
- une bourse d'étude : 1 500 €,
- la prise en charge de tous les frais liés au vernissage de l'exposition (communication, vernissage...),
- l'accès au réseau wifi,
- l'artiste peut travailler dans l'atelier 7 jours sur 7,
- l'atelier et l'appartement mis à disposition devront être rendus dans l'état trouvé à l'entrée des lieux.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- un CV,
- un texte de présentation du projet de résidence et de la démarche artistique,
- un dossier de travaux (support papier), DVD, CD pour image en mouvement ou performance. (Les dossiers doivent impérativement parvenir par voie postale – les dossiers envoyés par courriel ne seront pas étudiés).



Vue de l'atelier résidence Arnaud Adami - 2024

DATES ET DURÉE DE LA RÉSIDENCE

La résidence est d'une durée de trois mois. Elle se déroulera du 6 octobre 2025 au 6 janvier 2026. Durant cette période l'artiste est tenu.e d'être présent.e pour profiter pleinement des conditions qui lui sont allouées.

DATES ET DURÉE DE L'EXPOSITION

L'exposition aura lieu en janvier 2026

MODALITÉS DE SÉLECTION

La sélection aura lieu la première semaine de septembre 2025. Elle sera effectuée par un jury composé de professeur.e.s et de la direction. L'artiste sera sélectionné.e en fonction de la qualité de son travail plastique, de la singularité de sa démarche artistique et de son projet de résidence. Le jury sera attentif aux liens que l'artiste établit entre sa démarche actuelle et la notion de recherche. La finalité de la résidence étant de favoriser le temps de création.

La résidence d'artiste reçoit le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, de la DRAC Centre, du Conseil régional de la Région Centre-Val de Loire et du Conseil départemental de l'Indre.

DOSSIER

Les dossiers sont à envoyer par voie postale avant le **15 août 2025**, à l'adresse suivante :

Ecole des Beaux-Arts
de Châteauroux Métropole
10-12 place Sainte-Hélène
36000 Châteauroux
Tél. 02 54 22 40 20
embac@ville-chateauroux.fr
embac.ville-chateauroux.fr



Vue de l'atelier résidence Arnaud Adami - 2024